



# Assemblée générale

Distr. générale  
25 février 2005  
Français  
Original: anglais

## Cinquante-neuvième session

Point 123 de l'ordre du jour

**Aspects administratifs et budgétaires du financement  
des opérations de maintien de la paix des Nations Unies**

## **Rapport sur l'exécution du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2003 au 30 juin 2004**

**Rapport du Secrétaire général\***

### Table des matières

|   | <i>Page</i> |
|---|-------------|
| I. Introduction . . . . .   | 4           |
| II. Exécution du budget de l'exercice allant du 1 <sup>er</sup> juillet 2003 au 30 juin 2004. . . . . | 5           |
| A. Département des opérations de maintien de la paix . . . . .  | 7           |
| B. Cabinet du Secrétaire général. . . . .   | 16          |
| C. Bureau des services de contrôle interne . . . . .  | 17          |
| D. Bureau des affaires juridiques . . . . .   | 19          |
| E. Département de l'information . . . . .   | 22          |
| F. Département de la gestion . . . . .  | 23          |
| G. Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité. . . . .                  | 30          |
| III. Activités menées par le Service de la formation et de l'évaluation. . . . .                      | 32          |
| IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre . . . . .  | 34          |

\* Le présent rapport a nécessité des consultations complémentaires sur des aspects techniques et de fond qui en ont retardé la publication.



*Résumé*

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2003 au 30 juin 2004.

**Exécution du budget**

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2003 au 30 juin 2004.)

| <i>Catégorie</i>                                     | <i>Montant<br/>alloué</i> | <i>Dépenses</i>  | <i>Écarts</i>  |                    |
|--|---------------------------|------------------|----------------|--------------------|
|  |                           |                  | <i>Montant</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Postes   | 90 524,6                  | 90 782,0         | (257,4)        | (0,3)              |
| Objets de dépense autres que les postes              | 21 551,2                  | 20 419,0         | 1 132,2        | 5,3                |
| <b>Montant brut</b>                                  | <b>112 075,8</b>          | <b>111 201,0</b> | <b>874,8</b>   | <b>0,8</b>         |
| Recettes provenant des contributions<br>du personnel | 15 320,2                  | 14 880,5         | 439,7          | 2,9                |
| <b>Montant net</b>                                   | <b>96 755,6</b>           | <b>96 320,5</b>  | <b>435,1</b>   | <b>0,4</b>         |

**Ressources humaines : occupation des postes**

| <i>Catégorie</i>                                    | <i>Effectif<br/>autorisé</i> | <i>Postes<br/>effectivement<br/>pourvus<br/>(moyenne)</i> | <i>Taux de<br/>vacance<br/>(pourcentage)</i> |
|---|------------------------------|---|--|
|   |                              |   |  |
| Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur | 454                          | 412   | 9,2  |
| Services généraux et catégories apparentées         | 289                          | 265   | 8,4  |

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées à la section IV du présent rapport.

## Sigles

|          |  |
|----------|--|
| FINUL    | Force intérimaire des Nations Unies au Liban                                       |
| FNUOD    | Force des Nations Unies chargée d'observer le dégage­ment                          |
| FNUPI    | Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux                       |
| MANUTO   | Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental                                |
| MINUBH   | Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine                                    |
| MINUEE   | Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée                               |
| MINUK    | Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo                   |
| MINUL    | Mission des Nations Unies au Libéria   |
| MINURSO  | Mission des Nations Unies pour l'Organisation d'un référendum au Sahara occidental |
| MINUSIL  | Mission des Nations Unies en Sierra Leone  |
| MINUSTAH | Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti                           |
| MONUC    | Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo    |
| MONUG    | Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie                                 |
| MONUIK   | Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït                   |
| ONUB     | Opération des Nations Unies au Burundi   |
| ONUCI    | Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire                                       |
| ONUSOM   | Opération des Nations Unies en Somalie   |
| ONUST    | Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve                  |
| ONU­V    | Office des Nations Unies à Vienne  |
| UNFICYP  | Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre                    |
| UNITAR   | Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche                       |
| UNMOGIP  | Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan      |
| UNOPS    | Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets                     |

## I. Introduction

1. Au cours de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2003 au 30 juin 2004, 16 opérations de maintien de la paix étaient en activité (dont l'ONUST et l'UNMOGIP, qui sont financées au moyen du budget ordinaire). Quatre opérations pluridimensionnelles ont été autorisées par le Conseil de sécurité pendant l'exercice (la MINUL en octobre 2003, l'ONUCI en avril 2004, et la MINUSTAH et l'ONUB en juin 2004), et deux missions ont été prorogées (la MINUSIL en septembre 2004 et la MANUTO en novembre 2004). Cette expansion n'a été que très faiblement compensée par le retrait de la MONUIK en octobre 2003. En raison de l'essor sans précédent du volume des opérations, le montant de l'enveloppe budgétaire pour 2003/04, fixé à 2,1 milliards de dollars par l'Assemblée générale en juin 2003, a été porté à 2,8 milliards en décembre 2003 et à 3,9 milliards en juin 2004. L'établissement de nouvelles missions s'est traduit par un accroissement du nombre global de soldats et de policiers déployés par rapport à l'exercice 2002/03. Le nombre maximum de soldats déployés est passé de 34 901 à 48 988, tandis que celui des membres de la police civile se trouvait ramené de 6 181 à 5 251. Le nombre maximum d'observateurs militaires a augmenté, passant de 1 929 à 2 022, alors que celui du personnel civil diminuait légèrement, tombant de 11 165 à 10 545.

2. Le Secrétariat a continué d'améliorer la gestion des opérations de maintien de la paix, en procédant aux réformes recommandées dans le rapport du Groupe d'étude sur les opérations de paix des Nations Unies (rapport Brahimi). Les réalisations du Département des opérations de maintien de la paix et des autres départements concernés sont décrites en détail dans les tableaux axés sur les résultats qui figurent dans le présent rapport, les produits résultant de leurs initiatives faisant l'objet d'un additif.

3. Le mode de présentation axé sur les résultats utilisé dans le présent rapport permet de comparer les résultats obtenus par les départements et bureaux concernés aux données de référence retenues dans le budget. L'étendue des progrès réalisés par rapport aux réalisations escomptées est indiquée dans les tableaux axés sur les résultats qui mettent en regard les indicateurs effectifs de succès et les indicateurs prévus. Des renseignements sur les produits prévus et ceux effectivement exécutés sont donnés dans un additif au présent rapport.

4. Ce rapport et son additif tiennent compte des recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans le document A/58/760 (par. 5 et 6), que l'Assemblée générale a entérinées dans sa résolution 58/298. Pour rendre les tableaux plus concrets, plus simples et plus aisés à consulter, on a veillé avec un soin particulier à présenter les données sur l'exécution du budget de manière uniforme et l'additif a été orienté à l'italienne. L'uniformisation a notamment consisté à donner les explications voulues, assorties de nouveaux délais d'achèvement, lorsque les indicateurs de succès et les produits effectifs étaient très en deçà des prévisions, à ajouter des éléments d'appréciation mesurables lorsqu'ils faisaient défaut dans le budget et à donner des renseignements sur les indicateurs de succès effectifs et les produits exécutés que l'on juge importants mais qui n'étaient pas prévus. L'une des leçons tirées de cette démarche systématique est qu'il est difficile de réduire le volume de l'information présentée selon la technique de budgétisation axée sur les résultats dans le rapport sur l'exécution du budget et son additif tout en donnant aux États Membres les

renseignements dont ils ont besoin pour prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

## **II. Exécution du budget de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2003 au 30 juin 2004**

5. Alors que les crédits approuvés pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2003 au 30 juin 2004 s'élevaient à 112 075 800 dollars, les dépenses se sont chiffrées à 111 201 000 dollars, soit un solde inutilisé de 874 800 dollars et un taux d'exécution de 99,2 %.

6. Le solde s'explique principalement par la sous-utilisation des crédits approuvés au titre des consultants, des voyages, des installations et infrastructures et des fournitures, services et matériel divers.

7. Dans le cas des consultants, la sous-utilisation s'explique par :

a) Le report de la formation à l'utilisation d'un logiciel d'extraction et d'analyse de données en mode interactif au Bureau des services de contrôle interne, la direction ayant décidé d'analyser les risques informatiques et d'évaluer les besoins informatiques de la Division de l'audit interne avant de sélectionner un logiciel;

b) Le report d'un stage de formation conçu à l'intention des hauts responsables du Département des opérations de maintien de la paix, faute qu'un nombre suffisant d'entre eux puissent se libérer des obligations additionnelles découlant de l'expansion considérable des activités de maintien de la paix;

c) Le report de l'élaboration par la Division militaire des instructions permanentes concernant le quartier général d'une force, qui seront mises au point dans le cadre de l'établissement par le Département des opérations de maintien de la paix de directives globales intégrées.

8. En ce qui concerne les voyages, la sous-utilisation du crédit alloué résulte principalement :

a) Du report d'un certain nombre d'activités prévues par le Bureau de l'appui aux missions du Département des opérations de maintien de la paix, le personnel de la Section de la formation des civils ayant dû concentrer ses efforts sur la planification et le déploiement des nouvelles opérations et l'élaboration d'une stratégie de formation des civils;

b) Des économies réalisées par la Division des achats en faisant coïncider les visites d'évaluation de la gestion avec les séminaires sur la gestion tenus au même endroit.

9. La sous-utilisation du crédit alloué au titre des installations et infrastructures résulte de l'annulation du projet de renforcement des liaisons informatiques entre le Secrétariat, l'immeuble de l'UNITAR et Nigeria House, due aux difficultés rencontrées pour obtenir d'un prestataire une offre acceptable. De plus, au cours de l'exercice, le Département des opérations de maintien de la paix a pu regrouper trois sections du Bureau de l'appui aux missions dans les bureaux de l'immeuble DC1 devenus vacants lorsque le programme « pétrole contre nourriture » a pris fin, et libérer la plus grande partie de ceux qu'il occupait à Nigeria House. On a donc

renoncé à améliorer les liaisons informatiques entre ce dernier immeuble et le Secrétariat. Par ailleurs, comme les liaisons desservant le bâtiment de l'UNITAR répondent aux besoins des utilisateurs, le projet a perdu toute raison d'être.

10. La principale raison de la sous-utilisation du crédit relatif aux fournitures, services et matériel divers est le report de l'impression de plusieurs publications des Nations Unies et documents de formation de la Division militaire du Département des opérations de maintien de la paix, la direction ayant décidé de consacrer l'essentiel des efforts et des ressources à la formation avant déploiement du personnel des nouvelles missions de maintien de la paix et à la création dans ces missions de cellules de formation. Les publications devraient paraître au milieu de 2005.

11. La sous-utilisation des crédits ouverts au titre des consultants, des voyages, des installations et infrastructures et des fournitures, services et matériel divers a été compensée par l'augmentation des dépenses relatives au personnel international et au personnel temporaire.

12. Le dépassement relatif au personnel international a deux causes principales : des taux de vacance de postes plus faibles que prévu au Département des opérations de maintien de la paix et le relèvement de l'indice d'ajustement à New York, qui est passé de 46,3 à 53,9 en septembre 2003. Dans le cas du personnel temporaire, il s'explique par la sous-estimation des dépenses communes de personnel prévues dans le budget pour un poste d'administrateur de base de données et un poste de comptable des placements à la Trésorerie, les renforts employés à la Division de la comptabilité pour traiter les demandes de remboursement de frais de voyage et les factures de fournisseurs en souffrance et éviter d'accumuler de nouveaux arriérés, ceux engagés par la Division des services opérationnels pour la conception et la mise en exploitation du module Galaxy de gestion en ligne des nominations et des affectations dans les missions, et la sous-estimation des dépenses communes de personnel concernant le personnel temporaire engagé par la Division de la valorisation des ressources humaines pour réaliser une évaluation des besoins du personnel des missions en matière d'organisation des carrières et de perfectionnement.

Tableau 1  
**Récapitulatif des dépenses par catégorie**

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin 2004.)

| Catégorie                                   | Montant réparti | Dépenses | Écarts  |             |
|---|-----------------|----------|---------|-------------|
|   |                 |          | Montant | Pourcentage |
| I. Postes                                   | 90 524,6        | 90 782,0 | (257,4) | (0,3)       |
| II. Objets de dépense autres que les postes |                 |          |         |             |
| Personnel temporaire                        | 1 151,4         | 1 257,3  | (105,9) | (9,2)       |
| Consultants                                 | 1 087,3         | 944,2    | 143,1   | 13,2        |
| Voyages                                     | 3 969,0         | 3 709,5  | 259,5   | 6,5         |
| Installations et infrastructures            | 6 872,3         | 6 410,7  | 461,6   | 6,7         |
| Transmissions                               | 814,7           | 789,5    | 25,2    | 3,1         |
| Informatique                                | 5 857,5         | 5 933,8  | (76,3)  | (1,3)       |

| Catégorie  | Montant réparti  | Dépenses         | Écarts         |             |
|--|------------------|------------------|----------------|-------------|
|  |                  |                  | Montant        | Pourcentage |
| Services médicaux                                      | 100,0            | 100,0            | –              | –           |
| Fournitures, services et matériel divers               | 1 699,0          | 1 274,0          | 425,0          | 25,0        |
| <b>Total partiel (catégorie II)</b>                    | <b>21 551,2</b>  | <b>20 419,0</b>  | <b>1 132,2</b> | <b>5,3</b>  |
| <b>Montant brut (catégories I et II)</b>               | <b>112 075,8</b> | <b>111 201,0</b> | <b>874,8</b>   | <b>0,8</b>  |
| III. Recettes provenant des contributions du personnel | 15 320,2         | 14 880,5         | 439,7          | 2,9         |
| <b>Montant net (catégories I à III)</b>                | <b>96 755,6</b>  | <b>96 320,5</b>  | <b>435,1</b>   | <b>0,4</b>  |

Tableau 2

**Autres recettes et ajustements**

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Catégorie  | Montant      |
|--|--------------|
| Intérêts créditeurs . . . . .  | 634          |
| Recettes diverses ou accessoires . . . . .                             | 115          |
| Ajustements sur exercices antérieurs . . . . .                         | 2            |
| Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs . . . . . | 1 122        |
| <b>Total . . . . .</b>   | <b>1 873</b> |

**A. Département des opérations de maintien de la paix**

| Montant approuvé            | Dépenses | Postes approuvés | Postes pourvus |
|-----------------------------|----------|------------------|----------------|
| (Millions de dollars É.-U.) |          |                  |                |
| 75,6                        | 76,5     | 539              | 519            |

**1. Cadre axé sur les résultats****a) Bureau du Secrétaire général adjoint**

|  |  |
|--|--|
| <b>Réalisation escomptée 1</b> : le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix |  |
| <i>Indicateurs de succès prévus</i>  | <i>Indicateurs de succès effectifs</i>   |
| Le rapport du Comité spécial des opérations de maintien de la paix donne une appréciation favorable des activités du Département des opérations de   | Le Comité spécial a exprimé sa satisfaction dans son rapport (A/58/19); le rapport du Secrétaire général au Comité spécial (A/58/694) a été approuvé, y compris les recommandations qu'il contient |

|  |  |
|--|--|
| maintien de la paix; le Comité spécial appuie les recommandations du Département |  |
|--|--|

|  |   |
|--|---|
| <b>Réalisation escomptée 2</b> : les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront planifiées, déployées et lancées plus rapidement   |   |
| <i>Indicateurs de succès prévus</i>  | <i>Indicateurs de succès effectifs</i>  |
| Le nombre d'États Membres qui apportent des contributions au Système de forces et moyens en attente des Nations Unies est porté de 73 à 75 (objectif pour 2005 : 90) | Nombre porté à 80   |
| Déploiement de l'état-major d'une mission classique ou complexe dans les 30 à 90 jours suivant la décision du Conseil de sécurité                                    | Déploiement de l'état-major de quatre missions complexes (MINUL, ONUB, MINUSTAH et ONUCI) dans un délai moyen de 90 jours à compter de l'adoption du mandat |

|  |  |
|--|--|
| <b>Réalisation escomptée 3</b> : les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et plus rationnelle                           |  |
| <i>Indicateurs de succès prévus</i>  | <i>Indicateurs de succès effectifs</i> |
| Les recommandations découlant des analyses des enseignements tirés de l'expérience et des pratiques optimales sont adoptées en tant que politiques et procédures s'appliquant aux missions | Accompli                               |

|  |  |
|--|--|
| <b>Réalisation escomptée 4</b> : l'adoption d'un nouveau style de gestion permettra au Bureau de mieux s'acquitter des fonctions essentielles découlant des directives des organes intergouvernementaux    |  |
| <i>Indicateurs de succès prévus</i>  | <i>Indicateurs de succès effectifs</i>   |
| Les plans de travail du Département des opérations de maintien de la paix, le système d'évaluation et de notation et les projets de budget sont alignés sur le plan de gestion du programme du Département | Accompli   |
| Une stratégie informatique est approuvée par le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix   | La stratégie informatique et son plan de mise en œuvre seront prêts fin mars 2005 au plus tard |

## b) Bureau des opérations

|  |   |
|--|---|
| <b>Réalisation escomptée 1</b> : le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix |   |
| <i>Indicateurs de succès prévus</i>  | <i>Indicateurs de succès effectifs</i>  |
| Les organes compétents adoptent les recommandations concernant les politiques à suivre   | Le Conseil de sécurité a adopté neuf recommandations portant sur l'établissement de nouvelles missions ou des modifications importantes de missions en cours : MINUL, ONUCI, ONUB, MINUSTAH, MONUC (en partie), MINUSIL, MANUTO, UNFICYP et MONUG |
| Réactions positives, de sources officielles et non officielles, concernant la qualité des recommandations  | Le Secrétaire général a accepté 38 rapports sans demander de révision majeure   |

|  |   |
|--|---|
| <b>Réalisation escomptée 2</b> : les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront planifiées, déployées et lancées plus rapidement |   |
| <i>Indicateurs de succès prévus</i>  | <i>Indicateurs de succès effectifs</i>  |
| Les délais de planification des missions répondent à toutes les exigences du Conseil de sécurité   | Six missions ont été planifiées conformément aux exigences du Conseil de sécurité concernant leurs caractéristiques techniques et les délais : MINUSTAH, ONUB, ONUCI, MINUL, MANUTO (consolidation) et MINUSIL (transition) |

|  |   |
|--|---|
| <b>Réalisation escomptée 3</b> : les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et plus rationnelle |   |
| <i>Indicateurs de succès prévus</i>  | <i>Indicateurs de succès effectifs</i>  |
| Les objectifs intermédiaires fixés dans les stratégies d'exécution des mandats des missions sont atteints  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 11 missions ont atteint leurs objectifs intermédiaires (la MINUSTAH, l'ONUB et l'ONUCI ont été établies dans les derniers mois de l'exercice 2003/04)</li> <li>• La reprise des violences au Kosovo, en Côte d'Ivoire et en République démocratique du Congo ont retardé la réalisation de progrès/l'exécution des programmes</li> </ul> |
| Nombre de programmes complémentaires importants exécutés sur le terrain par les partenaires de l'ONU dans les opérations de maintien de la paix                  | 24 programmes (bilatéraux ou multilatéraux) ont été exécutés sur le terrain en coopération avec des partenaires internationaux de l'ONU dans les opérations de maintien de la paix (Sierra Leone, République démocratique du Congo, Soudan, Burundi, Timor-Leste, Éthiopie/Érythrée)  |

## c) Bureau de l'appui aux missions

|  |   |
|--|---|
| <b>Réalisation escomptée 1</b> : le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix |   |
| <i>Indicateurs de succès prévus</i>  | <i>Indicateurs de succès effectifs</i>  |
| Réactions positives des organes délibérants et des États Membres   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le rapport du Comité spécial des opérations de maintien de la paix et de son groupe de travail sur la session de fond de 2004 (A/58/19, par. 60), le Département des opérations de maintien de la paix est félicité d'avoir organisé des réunions d'information sur la politique générale de l'Organisation et sur les missions</li> <li>• Le rapport du Comité des commissaires aux comptes [A/58/5 (vol. II)] contient des observations élogieuses sur la gestion des technologies de l'information et des communications par le Département</li> </ul> |

|  |   |
|--|---|
| <b>Réalisation escomptée 2</b> : les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront planifiées, déployées et lancées plus rapidement |   |
| <i>Indicateurs de succès prévus</i>  | <i>Indicateurs de succès effectifs</i>  |
| Exécution réussie d'un exercice de déploiement rapide  | Objectif non atteint. Le déploiement simultané de quatre missions de maintien de la paix n'a pas permis d'organiser un exercice de déploiement rapide       |
| Déploiement de l'état-major d'une mission classique ou complexe dans les 30 à 90 jours suivant la décision du Conseil de sécurité                                  | Déploiement de l'état-major de quatre missions complexes (MINUL, ONUB, MINUSTAH et ONUCI) dans un délai moyen de 90 jours à compter de l'adoption du mandat |

|  |  |
|--|--|
| <b>Réalisation escomptée 3</b> : les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et plus rationnelle |  |
| <i>Indicateurs de succès prévus</i>  | <i>Indicateurs de succès effectifs</i>   |
| Les missions interrogées se déclarent satisfaites de l'appui reçu  | 83 % des missions interrogées se sont déclarées satisfaites, soit une augmentation de 18 % par rapport à 2002  |
| La durée moyenne du processus de liquidation d'une mission est ramenée de 10 à 8 ans (objectif pour 2004 : 4 ans)  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une mission achevée en 1995 (l'ONUSOM) a été liquidée en 9 ans (avril 2004)</li> <li>• La liquidation de deux missions achevées avant 2002 a duré 7 ans en moyenne</li> </ul> |

|  |  |
|--|--|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• La liquidation de deux missions (MONUIK et MINUBH) achevées après 2002 a duré 3 ans en moyenne</li> </ul> |
| Le délai moyen requis pour certifier les demandes de paiement présentées par les pays ayant fourni des contingents est ramené de 12 à 6 mois       | Délai ramené de 12 mois en 2002/03 à 6 mois en 2003/04   |
| Le pourcentage de missions dont les commandes prioritaires ont été exécutées à la date prévue passe de 75 % à 85 % (objectif pour 2005 : 95 %)     | La proportion est passée de 75 % en 2002/03 à 82 % en 2003/04  |
| L'écart d'inventaire moyen constaté en fin d'exercice dans les opérations de maintien de la paix est ramené de 2 % à 1 %                           | Écart ramené à 0,9 %   |
| Le délai moyen séparant la publication d'un avis de vacance de poste de l'entrée en fonctions du candidat sélectionné est ramené de 180 à 95 jours | Délai moyen ramené à 58 jours en 2004  |

**d) Division militaire**

|  |  |
|--|--|
| <b>Réalisation escomptée 1</b> : le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix |  |
| <i>Indicateurs de succès prévus</i>  | <i>Indicateurs de succès effectifs</i>   |
| Il est tenu compte des avis de la Division au stade de la planification, dans les résolutions et rapports et lors des réunions d'information   | L'avis des militaires a été pris en considération lors de la rédaction de 15 rapports du Secrétaire général, de l'établissement et de la révision du concept d'opérations de 8 opérations envisagées et de 4 missions en activité, respectivement, et de l'élaboration de 46 exposés s'adressant aux pays qui fournissent des contingents et des directives à l'intention des pays devant fournir des contingents à 5 missions nouvelles ou élargies |

|  |  |
|--|--|
| <b>Réalisation escomptée 2</b> : les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront planifiées, déployées et lancées plus rapidement |  |
| <i>Indicateurs de succès prévus</i>  | <i>Indicateurs de succès effectifs</i>                   |
| Le nombre d'États Membres participant au Système de forces et moyens en attente des Nations Unies est porté de 73 à 75 (objectif 2005 : 90)                        | 80 États Membres ont apporté une contribution au Système |

|  |   |
|--|---|
| <b>Réalisation escomptée 3</b> : les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et plus rationnelle |   |
| <i>Indicateurs de succès prévus</i>  | <i>Indicateurs de succès effectifs</i>  |
| Les missions se déclarent satisfaites des conseils et de l'appui reçus de la Division militaire  | Selon l'enquête sur l'appui apporté aux missions par le Département des opérations de maintien de la paix (Siège), les composantes militaires se sont déclarées satisfaites dans 78 % des cas des conseils et de l'appui reçus de la Division militaire |
| Le nombre de fois où il est fait appel au Système de forces et moyens en attente passe de 0 à 3 (objectif 2005 : 5)  | On a eu recours au Système pour l'établissement de 4 nouvelles missions : la MINUL, l'ONUCI, l'ONUB et la MINUSTAH  |

e) **Division de la police civile**

|  |   |
|--|---|
| <b>Réalisation escomptée 1</b> : le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix |   |
| <i>Indicateurs de succès prévus</i>  | <i>Indicateurs de succès effectifs</i>  |
| Les pays qui fournissent du personnel de police sont satisfaits des informations qui leur ont été communiquées   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au cours des débats tenus par la Quatrième Commission en 2003, les États Membres ont exprimé leur satisfaction, notamment au sujet de l'efficacité avec laquelle la Division de la police civile a répondu aux demandes de conseils spécialisés qui lui ont été adressées</li> <li>• Les États Membres qui ont accepté de mettre des officiers de police à la disposition d'opérations de maintien de la paix est passé de 79 à 85, ce qui traduit une attitude positive à l'égard de ce type de contribution</li> </ul> |

|  |   |
|--|---|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les principes directeurs concernant la police civile et les directives relatives au déploiement et à la formation des officiers de police civile et des unités de police constituées ont été acceptés par les pays qui fournissent ce type de personnel</li> </ul> |
|--|---|

|  |   |
|--|---|
| <b>Réalisation escomptée 2</b> : les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront planifiées, déployées et lancées plus rapidement |   |
| <i>Indicateurs de succès prévus</i>  | <i>Indicateurs de succès effectifs</i>  |
| Le fichier du personnel sous astreinte comporte les 100 noms prévus  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le fichier du personnel sous astreinte comporte les 100 noms prévus; 10 États Membres se sont engagés à mettre à disposition un total de 409 personnes</li> <li>• 4 États Membres se sont engagés à mettre à disposition des unités de police constituées</li> </ul> |

|  |   |
|--|---|
| <b>Réalisation escomptée 3</b> : les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et plus rationnelle |   |
| <i>Indicateurs de succès prévus</i>  | <i>Indicateurs de succès effectifs</i>  |
| Le nombre de fois où il est fait appel au Système de forces et moyens en attente passe de 0 à 3 (objectif 2005 : 5)  | Le fichier des 100 personnes sous astreinte a été utilisé à 5 reprises; les intéressés ont été déployés auprès de la MINUL, de la MINUSTAH, de la MONUG et de l'ONUCI, et au Soudan |

f) **Service de la lutte antimines**

|  |   |
|--|---|
| <b>Réalisation escomptée 3</b> : les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et plus rationnelle |   |
| <i>Indicateurs de succès prévus</i>  | <i>Indicateurs de succès effectifs</i>  |
| Augmentation du nombre de zones minées localisées  | 113 zones supplémentaires ont été localisées à la MONUC et 1 090 en Érythrée, dont 573 dans la zone d'opérations de la MINUEE |
| Réduction du nombre d'incidents dus à la présence de mines dans la zone d'une mission  | 1 incident en 2003/04, comme en 2002/03   |

## 2. Ressources humaines : occupation des postes

| <i>Catégorie</i>   | <i>Effectif autorisé</i> | <i>Postes effectivement pourvus (moyenne)</i> | <i>Taux de vacance (pourcentage)</i> |
|--|--------------------------|---|--------------------------------------|
| Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur        | 336                      | 318   | 5,4                                  |
| Agents des services généraux et des catégories apparentées | 203                      | 201   | 1,0                                  |

## 3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2003 au 30 juin 2004.)

| <i>Catégorie de dépenses</i>                | <i>Montant réparti</i> | <i>Dépenses</i> | <i>Écarts</i>  |                    |
|---|------------------------|-----------------|----------------|--------------------|
|   |                        |                 | <i>Montant</i> | <i>Pourcentage</i> |
| I. Postes                                   | 65 825,9               | 67 215,9        | (1 390,0)      | (2,1)              |
| II. Objets de dépense autres que les postes |                        |                 |                |                    |
| Personnel temporaire                        | 146,4                  | 162,1           | (15,7)         | (10,7)             |
| Consultants                                 | 754,5                  | 676,5           | 78,0           | 10,3               |
| Voyages                                     | 2 258,5                | 2 150,9         | 107,6          | 4,8                |
| Installations et infrastructures            | 210,5                  | 138,9           | 71,6           | 34,0               |
| Transmissions                               | 539,4                  | 538,7           | 0,7            | 0,1                |
| Informatique                                | 4 937,4                | 4 895,0         | 42,4           | 0,9                |
| Fournitures, services et matériel divers    | 908,0                  | 691,5           | 216,5          | 23,8               |
| <b>Total partiel (catégorie II)</b>         | <b>9 754,7</b>         | <b>9 253,6</b>  | <b>501,1</b>   | <b>5,1</b>         |
| <b>Total brut (catégories I et II)</b>      | <b>75 580,6</b>        | <b>76 469,5</b> | <b>(888,9)</b> | <b>(1,2)</b>       |

## 4. Analyse des écarts<sup>1</sup>

13. Au cours de l'exercice, le Département des opérations de maintien de la paix a dû modifier temporairement son ordre de priorité pour faire face à l'expansion considérable des activités découlant de l'établissement de la MINUL, de la MINUSTAH, de l'ONUCI et de l'ONUB, et de la prorogation des mandats de la MINUSIL et de la MANUTO. Pour fournir à ces missions l'appui nécessaire, il a fallu reporter l'exécution de différents projets. Cette modification des priorités explique la sous-utilisation des crédits alloués à certaines catégories de dépenses, à savoir les consultants, les voyages et les fournitures, services et matériel divers.

| <b>Postes</b> | <i>Écart</i> |         |
|---------------|--------------|---------|
|               | (1 390,0)    | (2,1 %) |
|               |              |         |

14. Le dépassement de 1 390 000 dollars s'explique principalement par un taux de vacance de postes plus faible que prévu et par le relèvement du coefficient d'ajustement applicable au personnel des services du Siège à New York, qui est passé de 46,3 % à 53,9 % en septembre 2003.

15. Le taux moyen de vacance de postes du Département s'est établi à 3,8 % alors qu'il avait été estimé à 6,5 % dans le budget.

|                             | <i>Écart</i> |          |
|-----------------------------|--------------|----------|
| <b>Personnel temporaire</b> | (15,7)       | (10,7 %) |

16. On a eu recours à du personnel temporaire pour remplacer des fonctionnaires en congé de maternité ou en congé de maladie et pour aider le personnel du Département à faire face au volume de travail additionnel découlant de l'expansion des opérations de maintien de la paix.

17. Le dépassement de 15 700 dollars représente en majeure partie le coût du personnel engagé pour épauler l'équipe chargée de préparer et d'appuyer la réunion du Groupe de travail de 2004 sur le matériel appartenant aux contingents.

|                    | <i>Écart</i> |        |
|--------------------|--------------|--------|
| <b>Consultants</b> | 78,0         | 10,3 % |

18. Le solde inutilisé de 78 000 dollars s'explique par le report d'un stage de formation à la gestion centrée sur les ressources humaines faute qu'un nombre suffisant de hauts responsables du Département auxquels il s'adressait puissent se libérer des obligations additionnelles découlant de l'expansion considérable des activités, l'annulation de l'évaluation de la MONUC du fait des contraintes opérationnelles de la Mission et le report de l'élaboration par la Division militaire des instructions permanentes concernant le quartier général d'une force, lesquelles seront mises au point dans le cadre de l'établissement par le Département des opérations de maintien de la paix de directives globales intégrées.

|                | <i>Écart</i> |       |
|----------------|--------------|-------|
| <b>Voyages</b> | 107,6        | 4,8 % |

19. Le solde inutilisé de 107 600 dollars s'explique principalement par le report d'un cours sur la gestion des opérations de maintien de la paix, d'un stage de formation concernant le déploiement rapide et de deux cours de planification des missions, pour que la Section de la formation des civils (Bureau de l'appui aux missions) puisse concentrer ses efforts sur la planification et le déploiement des nouvelles opérations et l'élaboration d'une stratégie de formation des civils.

|   | <i>Écart</i> |        |
|---|--------------|--------|
| <b>Installations et infrastructures</b> | 71,6         | 34,0 % |

20. Le solde inutilisé de 71 600 dollars représente l'écart entre le coût effectif de la location de photocopieuses par la Division de l'informatique et le montant prévu au budget.

|   | <i>Écart</i> |        |
|---|--------------|--------|
| <b>Fournitures, services et matériel divers</b> | 216,5        | 23,8 % |

21. Le solde inutilisé de 216 500 dollars s'explique en majeure partie par la décision de reporter l'impression de plusieurs publications des Nations Unies et documents de formation pour que le Service de la formation et de l'évaluation de la Division militaire puisse consacrer l'essentiel de ses efforts et de ses ressources à la formation avant déploiement du personnel des nouvelles missions et à la création de cellules de formation dans les missions. Les publications destinées à la formation devraient paraître au cours de l'exercice 2004/05.

## B. Cabinet du Secrétaire général

| <i>Montant approuvé</i>            | <i>Dépenses</i> | <i>Postes approuvés</i> | <i>Postes occupés</i> |
|------------------------------------|-----------------|-------------------------|-----------------------|
| <i>(Millions de dollars É.-U.)</i> |                 |                         |                       |
| 0,5                                | 0,5             | 3                       | 3                     |

### 1. Cadre axé sur les résultats

| <b>Réalisation escomptée 3</b> : les opérations de maintien de la paix sont menées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et rigoureuse   |  |
|---|--|
| <i>Indicateurs de succès prévus</i>   | <i>Indicateurs de succès effectifs</i>   |
| Communication d'observations et de conseils aux missions dans un délai de cinq jours après la présentation des rapports du Secrétaire général sur les opérations au Cabinet du Secrétaire général | Objectif atteint malgré l'augmentation du nombre et de la complexité des missions de maintien de la paix |

### 2. Ressources humaines : occupation des postes

| <i>Catégorie de personnel</i>                       | <i>Effectif autorisé</i> | <i>Postes occupés (moyenne)</i> | <i>Taux de vacance (pourcentage)</i> |
|---|--------------------------|---------------------------------|--------------------------------------|
| Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur | 2                        | 2                               | –                                    |
| Services généraux et catégories apparentées         | 1                        | 1                               | 16,7                                 |

### 3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin 2004.)

| <i>Catégorie de dépenses</i> | <i>Montant réparti</i> | <i>Dépenses</i> | <i>Écarts</i>  |                    |
|------------------------------|------------------------|-----------------|----------------|--------------------|
|                              |                        |                 | <i>Montant</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Postes                       | 500,2                  | 494,5           | 5,7            | 1,1                |
| <b>Total brut</b>            | <b>500,2</b>           | <b>494,5</b>    | <b>5,7</b>     | <b>1,1</b>         |

## C. Bureau des services de contrôle interne

| <i>Montant approuvé</i>            | <i>Dépenses</i> | <i>Postes approuvés</i> | <i>Postes occupés</i> |
|------------------------------------|-----------------|-------------------------|-----------------------|
| <i>(Millions de dollars É.-U.)</i> |                 |                         |                       |
| 8,0                                | 7,2             | 53                      | 45                    |

### 1. Cadre axé sur les résultats

| <b>Réalisation escomptée 1</b> : le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix |  |
|--|--|
| <i>Indicateurs de succès prévus</i>  | <i>Indicateurs de succès effectifs</i>   |
| Retour d'information positif de l'Assemblée générale au sujet des rapports du Bureau des services de contrôle interne  | Notamment : observations favorables du Secrétaire général dans le rapport annuel et trois autres rapports à l'Assemblée générale; constatations favorables de la Cinquième Commission, le 13 mai, au sujet du rapport sur l'évaluation des résultats de la restructuration du Département des opérations de maintien de la paix; réaction favorable des États Membres à l'exposé spécial des auditeurs résidents principaux, ce qui a conduit à la tenue d'une séance supplémentaire; appréciation favorable exprimée par l'Assemblée générale au cours des débats officiels et officieux sur les rapports du Bureau |

| <b>Réalisation escomptée 3</b> : les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et plus rationnelle |  |
|--|--|
| <i>Indicateurs de succès prévus</i>  | <i>Indicateurs de succès effectifs</i>   |
| Accroissement du taux d'application des recommandations cruciales liées à l'audit des missions   | Le taux d'application des recommandations cruciales a été de 81 % (83 % en 2002/03). Le nombre de recommandations cruciales a été 114, contre 87 en 2002/03, soit une augmentation de 31 % |
| Retour d'information indiquant que les missions sont satisfaites des conseils fournis par le BSCI  | Les réponses à l'enquête auprès des usagers ont montré que les missions étaient satisfaites  |

### 2. Ressources humaines : occupation des postes

| <i>Catégorie de personnel</i>                       | <i>Effectif autorisé</i> | <i>Postes occupés (moyenne)</i> | <i>Taux de vacance (pourcentage)</i> |
|---|--------------------------|---------------------------------|--------------------------------------|
| Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur | 37                       | 32                              | 14,0                                 |
| Services généraux et catégories apparentées         | 16                       | 14                              | 15,6                                 |

### 3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.)

| Catégorie de dépenses                              | Montant réparti | Dépenses       | Écarts       |             |
|--|-----------------|----------------|--------------|-------------|
|  |                 |                | Montant      | Pourcentage |
| I. Postes  | 6 837,2         | 6 168,2        | 669,0        | 9,8         |
| II. Objets de dépenses autres que les postes       |                 |                |              |             |
| Personnel temporaire (autre que pour les réunions) | 111,5           | 103,0          | 8,5          | 7,6         |
| Consultants  | 130,7           | 66,3           | 64,4         | 49,3        |
| Voyages  | 659,5           | 647,2          | 12,3         | 1,9         |
| Installations et infrastructures                   | 58,8            | 63,1           | (4,3)        | (7,3)       |
| Transmissions                                      | 38,9            | 29,9           | 9,0          | 23,1        |
| Informatique                                       | 89,1            | 69,1           | 20,0         | 22,4        |
| Fournitures, services et matériel divers           | 88,0            | 19,7           | 68,3         | 77,6        |
| <b>Total partiel (catégorie II)</b>                | <b>1 176,5</b>  | <b>998,3</b>   | <b>178,2</b> | <b>15,1</b> |
| <b>Total brut (catégorie I et II)</b>              | <b>8 013,7</b>  | <b>7 166,5</b> | <b>847,2</b> | <b>10,6</b> |

### 4. Analyse des écarts<sup>1</sup>

|               | Écart |       |
|---------------|-------|-------|
| <b>Postes</b> | 669,0 | 9,8 % |

22. Le solde inutilisé (669 000 dollars) s'explique principalement par un taux de vacance de postes plus élevé que prévu et par le fait que la plupart des auditeurs résidents ont été nommés en vertu de la série 300 du Règlement du personnel. Pendant l'exercice à l'examen, le taux moyen d'occupation des postes a été de 14,5 %.

|   | Écart |       |
|---|-------|-------|
| <b>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b> | 8,5   | 7,6 % |

23. Le solde inutilisé (8 500 dollars) s'explique par le recrutement tardif d'un agent des services généraux, les économies réalisées étant contrebalancées par des dépenses plus élevées que prévu au Service administratif et à la Division du contrôle, de l'évaluation et du conseil de gestion.

|                    | Écart |        |
|--------------------|-------|--------|
| <b>Consultants</b> | 64,4  | 49,3 % |

24. Le solde inutilisé (64 400 dollars) s'explique par le report de la formation au didacticiel IDEA, par suite de la décision d'analyser les risques liés à l'utilisation des logiciels et d'évaluer les besoins informatiques de la Division de l'audit interne avant de choisir un logiciel, et par le report de l'achat de licences supplémentaires pour les documents de travail électroniques, en attendant que le Bureau reçoive les

résultats du projet pilote. La formation à IDEA aura lieu pendant l'exercice en cours (2004/05).

25. Ce solde s'explique également par la non-utilisation des ressources prévues pour les activités de formation à la méthodologie, au suivi et à l'établissement de rapports concernant l'exécution des programmes à la Division du contrôle, de l'évaluation et du conseil de gestion (un financement extrabudgétaire avait été accordé par le FNUPI à cette fin).

|   | <i>Écart</i> |         |
|---|--------------|---------|
| <b>Installations et infrastructures</b> | (4,3)        | (7,3 %) |

26. L'augmentation des dépenses (4 300 dollars) s'explique par l'achat de systèmes d'alarme et de détecteurs de fumée pour le bureau de la Division des investigations du Bureau des services de contrôle interne mis en place à Vienne, l'ONUV ayant décidé que ces systèmes devaient être installés dans tous les locaux fermant à clef.

|                      | <i>Écart</i> |        |
|----------------------|--------------|--------|
| <b>Transmissions</b> | 9,0          | 23,1 % |

27. Le solde inutilisé (9 000 dollars) s'explique par la facturation à l'ONUV des dépenses de téléphone et de télécopie du Groupe des investigations à Vienne.

|                     | <i>Écart</i> |        |
|---------------------|--------------|--------|
| <b>Informatique</b> | 20,0         | 22,4 % |

28. Le solde inutilisé (20 000 dollars) s'explique par les dépenses moins élevées que prévu au titre de la maintenance de matériel informatique.

|   | <i>Écart</i> |        |
|---|--------------|--------|
| <b>Fournitures, services et matériel divers</b> | 68,3         | 77,6 % |

29. Le solde inutilisé (68 300 dollars) s'explique par les éléments suivants : coût moins élevé que prévu des activités de formation, grâce au recours à la formation en ligne et à la personnalisation du cours sur la gestion du changement; et annulation de la formation aux études d'impact parce que le personnel était occupé à d'autres projets.

## D. Bureau des affaires juridiques

| <i>Montant approuvé</i>            | <i>Dépenses</i> | <i>Postes approuvés</i> | <i>Postes occupés</i> |
|------------------------------------|-----------------|-------------------------|-----------------------|
| <i>(Millions de dollars É.-U.)</i> |                 |                         |                       |
| 0,8                                | 0,8             | 5                       | 5                     |

## 1. Cadre axé sur les résultats

| <b>Réalisation escomptée 3</b> : les opérations de maintien de la paix sont menées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et rigoureuse |  |
|---|--|
| <i>Indicateurs de succès prévus</i>   | <i>Indicateurs de succès effectifs</i>   |
| Retour d'information indiquant que les conseils juridiques se sont traduits par une meilleure compréhension des droits                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comme suite aux modifications demandées par l'Assemblée générale, et conformément au rapport publié sous la cote A/58/703 (sect. II.D.1), l'indicateur de succès effectivement mesuré est le suivant : « Pour ce qui est des opérations de maintien de la paix, maximiser la protection des intérêts juridiques de l'Organisation et réduire le nombre de cas où sa responsabilité juridique peut être engagée »</li> <li>• Les privilèges et immunités du personnel des Nations Unies ont été maintenus dans toutes les procédures, notamment légales, engagées contre l'Organisation, son personnel ou ses biens</li> <li>• Tous les instruments et accords juridiques examinés par le Bureau contenaient des clauses protégeant les intérêts juridiques de l'Organisation, garantissant un meilleur respect de leurs dispositions et permettant d'éviter des litiges coûteux</li> <li>• Le montant effectif à la charge de l'ONU au titre des réclamations présentées contre elle a diminué de plus de 3 millions de dollars (une réclamation portant sur un montant de 1,8 million a été réduite d'au moins un tiers et un tribunal arbitral n'a accordé qu'une somme de 18 000 dollars par rapport aux 2,7 millions de dollars réclamés)</li> <li>• Sur 300 contrats établis ou examinés, un seulement a donné lieu à un litige</li> <li>• Les missions ont exercé leur compétence dans le domaine juridique conformément aux mandats que leur avait assignés le Conseil de sécurité en promulguant des textes réglementaires</li> </ul> |

## 2. Ressources humaines : occupation des postes

| <i>Catégorie de personnel</i>                       | <i>Effectif autorisé</i> | <i>Postes occupés (moyenne)</i> | <i>Taux de vacance (pourcentage)</i> |
|---|--------------------------|---------------------------------|--------------------------------------|
| Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur | 5                        | 5                               | 5,0                                  |
| Services généraux et catégories apparentées         | –                        | –                               | –                                    |

### 3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet 2003 au 30 juin 2004.)

| Catégorie de dépenses                       | Montant réparti | Dépenses     | Écarts      |             |
|---|-----------------|--------------|-------------|-------------|
|   |                 |              | Montant     | Pourcentage |
| I. Postes                                   | 803,6           | 741,4        | 62,2        | 7,7         |
| II. Objets de dépense autres que les postes |                 |              |             |             |
| Voyages                                     | 13,0            | 13,3         | (0,3)       | (2,3)       |
| Transmissions                               | 3,5             | 3,5          | –           | –           |
| Informatique                                | 9,0             | –            | 9,0         | 100,0       |
| Fournitures, services et matériel divers    | 3,0             | 3,0          | –           | –           |
| <b>Total partiel (catégorie II)</b>         | <b>28,5</b>     | <b>19,8</b>  | <b>8,7</b>  | <b>30,5</b> |
| <b>Total brut (catégories I et II)</b>      | <b>832,1</b>    | <b>761,2</b> | <b>70,9</b> | <b>8,5</b>  |

### 4. Analyse des écarts<sup>1</sup>

|               | Écart |       |
|---------------|-------|-------|
| <b>Postes</b> | 62,2  | 7,7 % |

30. Le solde inutilisé de 62 200 dollars s'explique par le fait qu'un poste a été vacant pendant un mois et qu'un autre a été pourvu à une classe inférieure à celle prévue. Pendant la période à l'examen, le taux général de vacance des postes a été de 5 %.

|                | Écart |       |
|----------------|-------|-------|
| <b>Voyages</b> | (0,3) | 2,3 % |

31. Au cours de la période à l'examen, des dispositions avaient été prises pour que deux juristes hors classe se rendent à la MONUC. La Mission était considérée comme prioritaire en raison de la complexité de ses problèmes juridiques. Or, les projets de voyage ont dû être annulés pour des raisons de sécurité. Le coût des billets non utilisés a été remboursé à l'Organisation.

|                     | Écart |         |
|---------------------|-------|---------|
| <b>Informatique</b> | 9,0   | 100,0 % |

32. Le solde inutilisé (9 000 dollars) s'explique par le fait que les dépenses au titre de la maintenance du matériel informatique ont été imputées sur le budget ordinaire.

## E. Département de l'information

| <i>Montant approuvé</i>            | <i>Dépenses</i> | <i>Postes approuvés</i> | <i>Postes occupés</i> |
|------------------------------------|-----------------|-------------------------|-----------------------|
| <i>(Millions de dollars É.-U.)</i> |                 |                         |                       |
| 0,3                                | 0,3             | 2                       | 2                     |

### 1. Cadre axé sur les résultats

| <b>Réalisation escomptée 3</b> : les opérations de maintien de la paix sont menées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et rigoureuse |  |
|---|--|
| <i>Indicateurs de succès prévus</i>   | <i>Indicateurs de succès effectifs</i>   |
| Retour d'information indiquant que les missions sont satisfaites de la qualité du soutien qui leur est accordé  | La qualité des services a été jugée très bonne par 82 % des bureaux de l'information des missions interrogées (MONUC, ONUB, MANUTO, UNFICYP, MONUG, MINUSIL et MINUSTAH) |

### 2. Ressources humaines : occupation des postes

| <i>Catégorie de personnel</i>                       | <i>Effectif autorisé</i> | <i>Postes occupés (moyenne)</i> | <i>Taux de vacance (pourcentage)</i> |
|---|--------------------------|---------------------------------|--------------------------------------|
| Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur | 2                        | 2                               | 12,5                                 |
| Services généraux et catégories apparentées         | –                        | –                               | –                                    |

### 3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet 2003 au 30 juin 2004.)

| <i>Catégorie de dépenses</i>                | <i>Montant réparti</i> | <i>Dépenses</i> | <i>Écarts</i>  |                    |
|---|------------------------|-----------------|----------------|--------------------|
|   |                        |                 | <i>Montant</i> | <i>Pourcentage</i> |
| I. Postes                                   | 320,5                  | 290,5           | 30,0           | 9,4                |
| II. Objets de dépense autres que les postes |                        |                 |                |                    |
| Voyages                                     | 15,0                   | 15,1            | (0,1)          | (0,7)              |
| Transmissions                               | 2,9                    | 2,9             | –              | –                  |
| <b>Total partiel (catégorie II)</b>         | <b>17,9</b>            | <b>18,0</b>     | <b>(0,1)</b>   | <b>(0,6)</b>       |
| <b>Total brut (catégories I et II)</b>      | <b>338,4</b>           | <b>308,5</b>    | <b>29,9</b>    | <b>8,8</b>         |

### 4. Analyse des écarts<sup>1</sup>

|               | <i>Écart</i> |       |
|---------------|--------------|-------|
| <b>Postes</b> | 30,0         | 9,4 % |

33. Le solde non utilisé (30 000 dollars) s'explique par un taux de vacance des postes plus important que prévu. Pendant la période à l'examen, le taux global de vacance des postes a été de 12,5 %.

## F. Département de la gestion

| <i>Montant approuvé</i>            | <i>Dépenses</i> | <i>Postes approuvés</i> | <i>Postes occupés</i> |
|------------------------------------|-----------------|-------------------------|-----------------------|
| <i>(Millions de dollars É.-U.)</i> |                 |                         |                       |
| 25,6                               | 24,9            | 134                     | 97                    |

### 1. Cadre axé sur les résultats

#### a) Bureau du Secrétaire général adjoint

| <b>Réalisation escomptée 3</b> : les opérations de maintien de la paix sont menées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et rigoureuse       |  |
|---|--|
| <i>Indicateurs de succès prévus</i>   | <i>Indicateurs de succès effectifs</i>   |
| Nombre de cas réglés dans les 30 jours suivant la réception de la recommandation de la Commission paritaire de recours et du Comité paritaire de discipline | Toutes les décisions (14) sur des rapports de la Commission paritaire de recours ont été rendues en moyenne dans les 30 jours et toutes les décisions (9) sur des questions disciplinaires, y compris les rapports du Comité paritaire de discipline, l'ont été en moyenne dans un délai de 19 jours |

#### b) Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité

##### i) Division du financement du maintien de la paix

| <b>Réalisation escomptée 1</b> : le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix |  |
|--|--|
| <i>Indicateurs de succès prévus</i>  | <i>Indicateurs de succès effectifs</i>   |
| Appréciation favorable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et de l'Assemblée générale sur la qualité des projets de budget et des rapports sur l'exécution du budget des opérations de maintien de la paix   | Commentaires favorables sur la qualité et la ponctualité de la présentation des rapports, ainsi qu'il ressort du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/58/759, par. 15), de la déclaration faite oralement par le Président du Comité consultatif le 3 mai 2004 et des déclarations officielles des représentants de 4 pays et de 3 groupes régionaux à la Cinquième Commission lors de la reprise de la cinquante-huitième session en mai 2004 |

|   |  |
|---|--|
| <p>Respect dans tous les cas de la date limite de présentation des rapports au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences :</p> <p>a) 31 décembre 2004 pour les missions en cours</p> <p>b) 28 février 2005 pour les missions terminées, le compte d'appui et la Base de soutien logistique des Nations Unies</p> | <p>Objectif atteint pour toutes les missions en cours pour ce qui est du cycle normal de planification budgétaire; les rapports concernant les missions dont le mandat a été modifié (MANUTO et MONUC) et les missions nouvelles (MINUL, ONUCI, MINUSTAH et ONUB) ont été soumis dans les trois mois suivant l'adoption de la résolution pertinente du Conseil de sécurité</p> <p>Objectif atteint</p> |
|---|--|

|  |   |
|--|---|
| <b>Réalisation escomptée 3</b> : les opérations de maintien de la paix sont menées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et rigoureuse              |   |
| <i>Indicateurs de succès prévus</i>  | <i>Indicateurs de succès effectifs</i>  |
| Règlement trimestriel de tous les paiements à effectuer aux pays qui fournissent des contingents, compte tenu de la capacité respective de chaque mission de payer | Objectif atteint (versements effectués en octobre et décembre 2003 et en avril 2004)  |
| Appréciation favorable des chefs des services administratifs quant aux services fournis  | 95 % des participants à l'atelier régional sur la budgétisation axée sur les résultats organisé à l'intention de toutes les missions ont indiqué que l'atelier avait permis de satisfaire la plupart ou l'ensemble de leurs besoins. Une enquête auprès des clients sera menée en 2004/05 |

ii) **Division de la comptabilité**

|   |   |
|---|---|
| <b>Réalisation escomptée 1</b> : plus grande précision des états financiers et meilleur respect des délais                            |   |
| <i>Indicateurs de succès prévus</i>   | <i>Indicateurs de succès effectifs</i>  |
| Opinion favorable du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU sur les états financiers des opérations de maintien de la paix      | Une opinion favorable a été rendue pour 2002/03 (voir A/58/5, vol. II). L'opinion relative à 2003/04 ne sera probablement pas rendue avant janvier 2005 |
| Présentation de tous les états financiers au Comité des commissaires aux comptes dans les trois mois qui suivent la fin de l'exercice | Objectif atteint  |

| <b>Réalisation escomptée 3</b> : les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et plus rationnelle  |  |
|---|--|
| <i>Indicateurs de succès prévus</i>   | <i>Indicateurs de succès effectifs</i>   |
| Règlement trimestriel de tous les paiements à effectuer aux pays qui fournissent des contingents, compte tenu de la capacité respective de chaque mission de payer  | Objectif atteint   |
| Traitement de 90 % des paiements du Siège au personnel international des missions dans les 30 jours ouvrables qui suivent la réception de tous les documents utiles.  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Traitements : tous les traitements ont été versés à temps</li> <li>• Indemnités de départ : 66 % des demandes ont été traitées dans les 30 jours pour la période allant de juillet à décembre 2003; 77 % des demandes ont été traitées dans les 30 jours pour la période allant de janvier à juin 2004</li> </ul> |
| Traitement de 90 % des paiements des factures aux fournisseurs et des demandes de remboursement des frais de voyage pour le personnel dans les 30 jours ouvrables qui suivent la réception de tous les documents utiles | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Allocations pour frais d'études : 93 % des demandes ont été traitées dans les 30 jours</li> <li>• Fournisseurs et voyages : 82 % des demandes de paiement des fournisseurs et 99,6 % des demandes de remboursement des frais de voyages ont été traitées dans les 30 jours</li> </ul>                             |

### iii) Service des contributions

| <b>Réalisation escomptée 1</b> : le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix |  |
|--|--|
| <i>Indicateurs de succès prévus</i>  | <i>Indicateurs de succès effectifs</i>   |
| Accord de l'Assemblée générale sur la base de calcul des contributions au financement des opérations de maintien de la paix  | L'Assemblée générale a adopté la composition révisée des catégories d'États Membres aux fins du financement des opérations de maintien de la paix (58/256) |

| <b>Réalisation escomptée 3</b> : les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et plus rationnelle |  |
|--|--|
| <i>Indicateurs de succès prévus</i>  | <i>Indicateurs de succès effectifs</i>                       |
| 90 % des communications adressées aux États Membres au sujet de leurs contributions seront envoyées dans les 30 jours suivant l'adoption des                     | Toutes les communications ont été envoyées dans les 30 jours |

|  |   |
|--|---|
| résolutions et la réception des instructions correspondantes   |   |
| Réduction de l'arriéré accumulé dans l'établissement et la traduction des documents sur les quotes-parts | Arriéré ramené de 22 à 14 documents grâce à la publication de 8 documents |

## iv) Trésorerie

|  |   |
|--|---|
| <b>Réalisation escomptée 3</b> : les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et plus rationnelle |   |
| <i>Indicateurs de succès prévus</i>  | <i>Indicateurs de succès effectifs</i>  |
| Placements sûrs et revenus égaux ou supérieurs au taux d'intérêt des bons du Trésor américain à 90 jours   | Taux de rendement de 2,89 % (taux de référence : 0,99 % et taux moyen de rendement du marché : 1,21 %). Fonds classé deuxième sur 93 (gouvernement/institution – court terme) |
| Réduction de 20 % des frais de virement télégraphique à la MINUSIL, à la MONUC, à la MINURSO, à la MINUK, à la FINUL et à l'UNFICYP                              | Réduction des frais de virement télégraphiques (ramenés de 12 dollars à 6 dollars par virement) à la MINUK et à la MONUC. Une étude est en cours pour les autres missions     |

## c) Bureau de la gestion des ressources humaines

|   |   |
|---|---|
| <b>Réalisation escomptée 3</b> : les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et plus rationnelle  |   |
| <i>Indicateurs de succès prévus</i>   | <i>Indicateurs de succès effectifs</i>  |
| <b>Division de la valorisation des ressources humaines</b>  |   |
| Opinions favorables exprimées dans les sondages effectués auprès des missions sur la qualité des services fournis par le Bureau de la gestion des ressources humaines et l'efficacité du système de contrôle de l'exercice des pouvoirs délégués en matière de gestion du personnel | Niveau élevé de satisfaction exprimé par le personnel des missions ayant participé aux programmes de suivi du comportement professionnel et de perfectionnement des compétences |
| <b>Division des services médicaux</b>   |   |
| 100 % des demandes d'évacuation sanitaire et des demandes de classement médical pour un déploiement d'urgence présentées par les missions sont traitées le jour même  | Objectif atteint  |

|   |   |
|---|---|
| <b>Division des services opérationnels</b>  |   |
| Opinions favorables exprimées dans les sondages effectués auprès des missions sur la qualité des services fournis par le Bureau de la gestion des ressources humaines et l'efficacité du système de contrôle de l'exercice des pouvoirs délégués en matière de gestion du personnel | Opinions favorables recueillies au cours des visites de contrôle. On s'efforce désormais d'obtenir systématiquement un retour d'information |

d) **Bureau des services centraux d'appui**

|  |  |
|--|--|
| <b>Réalisation escomptée 2</b> : les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront planifiées, déployées et lancées plus rapidement |  |
| <i>Indicateurs de succès prévus</i>  | <i>Indicateurs de succès effectifs</i> |
| <b>Division des achats</b>   |  |
| Tous les stocks stratégiques pour déploiement rapide fournis sont acceptés par la Base de soutien logistique à Brindisi  | Objectif atteint                       |

|  |   |
|--|---|
| <b>Réalisation escomptée 3</b> : les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et plus rationnelle |   |
| <i>Indicateurs de succès prévus</i>  | <i>Indicateurs de succès effectifs</i>  |
| <b>Division des achats</b>   |   |
| Réduction de 10 % du nombre de jours nécessaires au traitement des demandes présentées dans les règles   | Les délais d'approvisionnement s'écoulant entre le traitement du bon de commande et la livraison des marchandises ont été réduits de 50 % par rapport à l'exercice 2002/03, ainsi que l'a observé le Comité des commissaires aux comptes dans son mémorandum 09/2004 du 30 septembre 2004 |
| <b>Section des archives et des dossiers</b>  |   |
| Une enquête effectuée auprès des missions montre que l'appui fourni par le Bureau des services centraux d'appui donne de plus en plus satisfaction               | L'enquête a montré que le degré de satisfaction continuait d'être élevé   |
| <b>Division de la gestion des installations</b>  |   |
| Une enquête effectuée auprès des missions montre que l'appui fourni par le Bureau des services centraux d'appui donne de plus en plus satisfaction               | L'enquête a montré que l'appui fourni donnait de plus en plus satisfaction  |

|  |   |
|--|---|
| <b>Division de l'informatique</b>  |   |
| Une enquête effectuée auprès des missions montre que l'appui fourni par le Bureau des services centraux d'appui donne de plus en plus satisfaction | L'enquête a montré que les utilisateurs étaient tous satisfaits         |
| Systèmes essentiels mis en place à 99 %  | Objectif atteint  |
| <b>Service des voyages et des transports</b>   |   |
| Les usagers interrogés sont satisfaits des prestations du Service des voyages et des transports  | L'enquête a montré que le degré de satisfaction continuait d'être élevé |

e) **Département de la gestion : ressources nécessaires**

i) **Ressources humaines : occupation des postes**

| <i>Catégorie de personnel</i>                       | <i>Effectif autorisé</i> | <i>Postes occupés (moyenne)</i> | <i>Taux de vacance (pourcentage)</i> |
|---|--------------------------|---------------------------------|--------------------------------------|
| Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur | 67                       | 50                              | 25,6                                 |
| Services généraux et catégories apparentées         | 67                       | 47                              | 29,2                                 |

ii) **Exécution du budget**

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.)

| <i>Catégorie de dépenses</i>                       | <i>Montant réparti</i> | <i>Dépenses</i> | <i>Écarts</i>  |                    |
|--|------------------------|-----------------|----------------|--------------------|
|  |                        |                 | <i>Montant</i> | <i>Pourcentage</i> |
| I. Postes  | 15 258,9               | 14 941,0        | 317,9          | 2,1                |
| II. Objets de dépense autres que les postes        |                        |                 |                |                    |
| Personnel temporaire (autre que pour les réunions) | 893,5                  | 992,2           | (98,7)         | (11,0)             |
| Consultants  | 202,1                  | 201,4           | 0,7            | 0,3                |
| Voyages  | 855,0                  | 724,9           | 130,1          | 15,2               |
| Installations et infrastructures <sup>a</sup>      | 6 601,6                | 6 208,7         | 392,9          | 6,0                |
| Transmissions                                      | 214,3                  | 214,5           | (0,2)          | (0,1)              |
| Informatique                                       | 806,6                  | 951,7           | (145,1)        | (18,0)             |
| Services médicaux                                  | 100,0                  | 100,0           | –              | –                  |
| Fournitures, services et matériel divers           | 700,0                  | 559,8           | 140,2          | 20,0               |
| <b>Total partiel (catégorie II)</b>                | <b>10 373,1</b>        | <b>9 953,2</b>  | <b>419,9</b>   | <b>4,0</b>         |
| <b>Total brut (catégories I et II)</b>             | <b>25 632,0</b>        | <b>24 894,2</b> | <b>737,8</b>   | <b>2,9</b>         |

<sup>a</sup> Dépenses afférentes aux locaux de tous les bureaux.

|               | <i>Écart</i> |       |
|---------------|--------------|-------|
| <b>Postes</b> | 317,9        | 2,1 % |

34. Les économies réalisées (d'un montant net de 317 900 dollars) résultent pour une large part du taux de vacance des postes plus important que prévu et du fait que des postes approuvés n'ont pas tous été pourvus au Bureau de la gestion des ressources humaines et au Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité.

|   | <i>Écart</i> |          |
|---|--------------|----------|
| <b>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b> | (98,7)       | (11,0 %) |

35. Le dépassement des crédits (98 700 dollars) résulte principalement du coût plus élevé que prévu des dépenses, par suite du recours à du personnel temporaire pour apporter les améliorations voulues au module e-Staffing du système Galaxy à la Division des services opérationnels du Bureau de la gestion des ressources humaines.

|                | <i>Écart</i> |        |
|----------------|--------------|--------|
| <b>Voyages</b> | 130,1        | 15,2 % |

36. Les économies (130 100 dollars) ont principalement été réalisées à la Division des achats, qui a combiné l'organisation de visites dans les missions et la participation à un séminaire sur les affaires dans la région de l'Afrique. La Division du financement du maintien de la paix a effectué moins de missions que prévu pour appuyer la mise en place de nouvelles missions de maintien de la paix au printemps 2004, ce qui a également permis de dégager des économies.

|   | <i>Écart</i> |       |
|---|--------------|-------|
| <b>Installations et infrastructures</b> | 392,9        | 6,0 % |

37. Des économies d'un montant de 392 900 dollars ont été réalisées parce qu'il n'a pas été possible d'entreprendre les travaux d'amélioration des capacités de liaison informatique entre le Secrétariat de l'ONU, le bâtiment de l'UNITAR et la Nigeria House en raison des difficultés rencontrées pour trouver une entreprise offrant des conditions avantageuses. La fermeture du Bureau chargé du Programme Iraq a permis de libérer des bureaux dans le bâtiment DC-1 pour le Département des opérations de maintien de la paix. Celui-ci a pu y regrouper trois sections de son Bureau de l'appui aux missions et libérer la Nigeria House. En conséquence, les travaux prévus d'amélioration des services de liaison informatique entre le Secrétariat et ce bâtiment ne sont plus nécessaires.

|                     | <i>Écart</i> |          |
|---------------------|--------------|----------|
| <b>Informatique</b> | (145,1)      | (18,0 %) |

38. Le dépassement de crédits (145 100 dollars) s'explique principalement par l'achat de nouvelles licences OPICS pour l'application du système de paiements électronique SWIFT à la Trésorerie.

|   | <i>Écart</i> |        |
|---|--------------|--------|
| <b>Fournitures, services et matériel divers</b> | 140,2        | 20,0 % |

39. Des économies d'un montant de 140 230 dollars ont été principalement réalisées à la Trésorerie, grâce à l'imputation sur le budget ordinaire de dépenses au titre de frais bancaires d'un montant de 41 680 dollars et au fait que des institutions financières ont renoncé à faire payer l'utilisation de leurs sites pour des activités de formation.

## G. Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité

| <i>Montant approuvé</i>            | <i>Dépenses</i> | <i>Postes approuvés</i> | <i>Postes occupés</i> |
|------------------------------------|-----------------|-------------------------|-----------------------|
| <i>(Millions de dollars É.-U.)</i> |                 |                         |                       |
| 1,2                                | 1,1             | 7                       | 6                     |

### 1. Cadre axé sur les résultats

|  |  |
|--|--|
| <b>Réalisation escomptée 1</b> : le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix |  |
| <i>Indicateurs de succès prévus</i>  | <i>Indicateurs de succès effectifs</i>   |
| Réaction positive des organes délibérants ayant reçu des conseils ou des rapports du Bureau  | Réaction positive exprimée par la résolution 58/295 (« Renforcement de la sécurité et de la sûreté des opérations, du personnel et des locaux des Nations Unies ») |

|   |  |
|---|--|
| <b>Réalisation escomptée 3</b> : les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et plus rationnelle    |  |
| <i>Indicateurs de succès prévus</i>   | <i>Indicateurs de succès effectifs</i> |
| Nombre de membres du personnel civil des missions de maintien de la paix tués ou blessés ou victimes d'actes de malveillance ou d'accidents ramené de quatre à zéro | Objectif atteint                       |

|  |  |
|--|--|
| Recommandations relatives à la sécurité adoptées par les missions                                | 5 à la MONUC, 1 à la MONUG, 2 à la MINUL, 4 à la FNUOD, 1 à l'ONUB et 2 à l'ONUCI  |
| Déploiement des équipes d'intervention d'urgence dans un délai de huit heures au départ du Siège | Trois interventions d'urgence enclenchées pour dépêcher des psychologues à la MINUL, à la MONUC et à la MINUSIL dans les huit heures suivant l'annonce d'un incident grave |

## 2. Ressources humaines : occupation des postes

| <i>Catégorie de personnel</i>                       | <i>Effectif autorisé</i> | <i>Postes occupés (moyenne)</i> | <i>Taux de vacance (pourcentage)</i> |
|---|--------------------------|---------------------------------|--------------------------------------|
| Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur | 5                        | 4                               | 11,7                                 |
| Services généraux et catégories apparentées         | 2                        | 2                               | –                                    |

## 3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.)

| <i>Catégorie de dépenses</i>                | <i>Montant réparti</i> | <i>Dépenses</i> | <i>Écart</i>   |                    |
|---|------------------------|-----------------|----------------|--------------------|
|   |                        |                 | <i>Montant</i> | <i>Pourcentage</i> |
| I. Postes                                   | 978,3                  | 930,5           | 47,8           | 4,9                |
| II. Objets de dépense autres que les postes |                        |                 |                |                    |
| Voyages                                     | 168,0                  | 158,1           | 9,9            | 5,9                |
| Installations et infrastructures            | 1,4                    | –               | 1,4            | 100,0              |
| Transmissions                               | 15,7                   | –               | 15,7           | 100,0              |
| Informatique                                | 15,4                   | 18,0            | (2,6)          | (16,9)             |
| <b>Total partiel (catégorie II)</b>         | <b>200,5</b>           | <b>176,1</b>    | <b>24,4</b>    | <b>12,2</b>        |
| <b>Total brut (catégories I et II)</b>      | <b>1 178,8</b>         | <b>1 106,6</b>  | <b>72,2</b>    | <b>6,1</b>         |

## 4. Analyse des écarts<sup>1</sup>

|                | <i>Écart</i> |       |
|----------------|--------------|-------|
| <b>Voyages</b> | 9,9          | 5,9 % |

40. Le solde inutilisé (9 900 dollars) s'explique par des dépenses moins importantes que prévu au titre des voyages autres que pour la formation, les départements intéressés ayant pris en charge les frais de voyage de quatre des participants à des activités de formation.

|   | <i>Écart</i> |       |
|---|--------------|-------|
| <b>Installations et infrastructures</b> | 1,4          | 100 % |

41. Le solde inutilisé (1 400 dollars) résulte du fait que les dépenses prévues à cette rubrique ont été imputées sur le budget ordinaire.

|                      | <i>Écart</i> |       |
|----------------------|--------------|-------|
| <b>Transmissions</b> | 15,7         | 100 % |

42. Le solde inutilisé (15 700 dollars) résulte du fait que les dépenses prévues à cette rubrique ont été imputées sur le budget ordinaire.

|                     | <i>Écart</i> |          |
|---------------------|--------------|----------|
| <b>Informatique</b> | (2,6)        | (16,9 %) |

43. Le dépassement des crédits (2 600 dollars) s'explique par l'achat de trois ordinateurs portables à l'occasion des sessions de formation et par des dépenses moins importantes que prévues au titre de la maintenance du matériel informatique.

### III. Activités menées par le Service de la formation et de l'évaluation

#### A. Activités d'aide à la formation menées sur demande

| <i>Lieu</i> | <i>Date</i>       |
|-------------|-------------------|
| Ukraine     | Juillet/août 2003 |
| Autriche    | Septembre 2003    |
| Estonie     | Septembre 2003    |
| France      | Septembre 2003    |
| Norvège     | Septembre 2003    |
| Inde        | Octobre 2003      |
| Belize      | Mars 2004         |
| Kenya       | Mars 2004         |
| Sénégal     | Avril 2004        |
| Ukraine     | Avril 2004        |
| Autriche    | Avril/mai 2004    |
| Hongrie     | Avril/mai 2004    |

## B. Activités suivies

| <i>Activité</i>  | <i>Lieu</i>  | <i>Date</i>            |
|--|--|------------------------|
| Conférence de l'Association internationale des centres de formation au maintien de la paix | Allemagne  | Octobre 2003           |
| Projet de validation des cycles de formation   | Autriche, Hongrie, Croatie, Grèce, Allemagne et Suisse | Octobre 2003-juin 2004 |
| Séminaire des équipes des Nations Unies pour l'aide à la formation                         | Bolivie  | Novembre/décembre 2003 |
| Stage sur la logistique des Nations Unies  | Italie   | Décembre 2003          |
| Mise en place de la cellule de formation de la mission à la FINUL                          | Liban  | Décembre 2003          |
| Mise en place de la cellule de formation de la mission à l'UNMOGIP                         | Pakistan   | Décembre 2003          |
| Séminaire des équipes des Nations Unies pour l'aide à la formation                         | Zambie   | Décembre 2003          |
| Séminaire de la Division de la police civile   | Ghana  | Mars 2004              |
| Atelier sur les modules de formation génériques du niveau 3                                | Italie   | Mars 2004              |
| Mise en place de la cellule de formation de la mission à l'ONUCI                           | Côte d'Ivoire  | Mars 2004              |
| Séminaire des équipes des Nations Unies pour l'aide à la formation                         | Kenya  | Mars 2004              |
| Atelier sur les modules de formation génériques du niveau 2                                | Slovaquie  | Mai 2004               |
| Stage des cellules de formation intégrées aux missions                                     | Pologne  | Juin 2004              |
| Atelier sur les modules de formation génériques du niveau 3                                | Singapour  | Juin 2004              |

44. Toutes les activités de formation au maintien de la paix demandées par des États Membres ont été menées.

#### **IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre**

45. L'Assemblée générale devra décider si elle souhaite :

a) Déduire le solde inutilisé de 874 800 dollars se rapportant à l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2003 au 30 juin 2004 des ressources à prévoir au titre du compte d'appui pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2005 au 30 juin 2006;

b) Déduire le montant de 1 873 000 dollars correspondant aux autres recettes et ajustements de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2003 au 30 juin 2004, lequel comprend les intérêts créditeurs (634 000 dollars), les recettes diverses (115 000 dollars) et les réductions ou annulations d'engagements d'exercices antérieurs et ajustements sur exercices antérieurs (1 124 000 dollars), des ressources à prévoir au titre du compte d'appui pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2005 au 30 juin 2006.

#### *Notes*

<sup>1</sup> Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

---